



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 décembre 2024

Annie GENEVARD concrétise ses engagements sur le terrain : Signature du premier prêt conjoncturel de soutien à la trésorerie

Après avoir annoncé le 15 novembre dernier la mise en place de plusieurs aides de trésorerie demandées depuis des mois par les agriculteurs, la ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Annie GENEVARD, a assisté ce jeudi 12 décembre à Jaulzy (Oise) à la signature du premier prêt conjoncturel à un jeune agriculteur, concrétisant ainsi cet engagement en moins d'un mois. La mise en place très rapide de cette aide va permettre aux agriculteurs dont la trésorerie est dégradée d'accéder à des prêts à taux bonifiés de moyen terme (2 à 3 ans) pour relancer la prochaine campagne.

Grâce à un effort partagé entre les banques et l'Etat pour venir en aide aux agriculteurs qui ont perdu plus de 20% de leur chiffre d'affaires cette année, le coût de ces prêts diminuera significativement, pour atteindre un **taux d'intérêt maximum de 1,50 % pour les jeunes installés, et de 1,75 % pour les autres grâce à une bonification supplémentaire octroyée par l'Etat**. Le montant de ce prêt est plafonné à 50 000 € par exploitation.

Comme la ministre s'y est engagée, des aides plus structurelles seront mises en place dans les semaines qui viennent pour donner accès à des prêts garantis gratuitement à 70 % par Bpifrance sur une période allant jusqu'à douze ans pour consolider la dette des exploitations souffrant de crises climatiques et économiques répétées.

La ministre a déclaré : *« L'agriculture française souffre de crises multiples et convergentes avec des attaques sanitaires et des récoltes et vendanges historiquement basses, qui sont des conséquences directes et indirectes du changement climatique.*

Beaucoup d'exploitants doivent faire face à des difficultés de trésorerie qui peuvent aller jusqu'à hypothéquer le lancement de la prochaine campagne. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé, annoncé et mis en place en moins d'un mois des aides à la trésorerie sous forme de prêts bonifiés conjoncturels.

Avec la signature de ce premier prêt ce matin, les agriculteurs voient les résultats concrets en réponse à une de leurs principales demandes depuis des mois. »

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
de la Souveraineté alimentaire
et de la Forêt
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv